



Rapport financier annuel
établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011

TOME I

- les comptes annuels,
- les comptes consolidés,

TOME II

- le rapport de gestion,
- l'attestation du responsable du rapport financier annuel,
- le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels et les comptes consolidés.



Rapport financier annuel
établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011

TOME I

- les comptes annuels,
- les comptes consolidés,

ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011

Sommaire

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2011	4
2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011	6
3. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011	8
3.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	8
3.1.1. Titres de participation.....	8
3.1.2. Engagement de rachat de la SOFICA Millifin.....	8
3.1.3. Activité	8
3.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
3.2.1. Application des principes généraux	9
3.2.2. Utilisation d'estimations	9
3.2.3. Continuité d'exploitation.....	9
3.2.4. Immobilisations incorporelles.....	9
3.2.5. Immobilisations corporelles.....	10
3.2.6. Immobilisations financières.....	10
3.2.7. Stocks.....	10
3.2.8. Créances clients et comptes rattachés	10
3.2.9. Valeurs mobilières de placement.....	10
3.2.10. Provisions pour risques et charges.....	11
3.2.11. Opérations en devises	11
3.2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires	11
3.2.13. Indemnités de départ en retraite	11
3.3. NOTES SUR LES COMPTES	12
3.3.1. Immobilisations incorporelles.....	12
3.3.2. Immobilisations corporelles.....	13
3.3.3. Immobilisations financières.....	13
3.3.4. Parties liées	14
3.3.5. Tableau de variation des capitaux propres et composition du capital social.....	15
3.3.6. Provisions pour risques et charges.....	15
3.3.7. Emprunts et dettes financières.....	16
3.3.8. Emprunts et dettes financières divers.....	16
3.3.9. Détail de l'actif circulant	17
3.3.10. Détail des passifs courants	17
3.3.11. Rémunérations en actions	17
3.3.12. Effectif.....	18
3.3.13. Chiffre d'affaires.....	18
3.3.14. Résultat financier	18
3.3.15. Résultat exceptionnel.....	18
3.3.16. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....	19

3.3.17.	Accroissement et allègement de la dette future d'impôts.....	19
3.3.18.	Résultat par action.....	19
3.3.19.	Engagements financiers	19
3.4.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE	20
3.4.1.	Opérations sur le capital	20
3.4.2.	Rachat des actions de la Sofica MILLIFIN.....	21
3.4.3.	Souscription au capital de la société FAMILIA GAMES	21
3.5.	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	21

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF – Rubriques en €	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/11	31/12/10
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement	649	649	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	98 755 196	89 099 452	9 655 744	8 668 090
Fonds commercial	45 735		45 735	45 735
Autres immobilisations incorporelles	6 617 433		6 617 433	5 200 462
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels, outillage	17 431	17 431	0	0
Autres immobilisations corporelles	931 157	767 505	163 653	151 825
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	12 092 064	10 597 837	1 494 227	3 855 462
Autres titres immobilisés	755 000		755 000	755 000
Prêts	25 159		25 159	25 159
Autres immobilisations financières	896 053		896 053	898 331
ACTIF IMMOBILISE	120 135 876	100 482 873	19 653 003	19 600 063
STOCKS ET EN-COURS				
Marchandises	132 314		132 314	70 580
Avances, acomptes versés/commandes	27 824		27 824	24 917
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	6 018 607	1 499 919	4 518 688	6 850 191
Autres créances	15 797 443	438 188	15 359 256	18 437 494
Capital souscrit et appelé, non versé			0	2 960 445
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	123		123	123
Disponibilités	103 582		103 582	20 433
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	116 820		116 820	92 099
ACTIF CIRCULANT	22 196 713	1 938 107	20 258 607	28 456 282
Ecarts de conversion actif	31 179		31 179	11 791
TOTAL GENERAL	142 363 769	102 420 980	39 942 789	48 068 136

PASSIF – Rubriques en €	31/12/11	31/12/10
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	2 960 445	2 960 445
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 378 474	1 378 474
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	1 938 008	1 938 008
Report à nouveau	(3 384 244)	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(2 117 594)	(3 384 244)
Subventions d'investissements	2 413 863	2 313 100
Provisions réglementées	5 047 227	5 448 641
Capitaux propres	8 266 179	10 684 424
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	2 054 296	1 724 296
Autres fonds propres	2 054 296	1 724 296
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	491 461	4 219 264
Provisions pour charges	36 013	38 565
Provisions pour risques et charges	527 474	4 257 829
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 458 611	3 015 291
Emprunts, dettes fin. divers (dont emprunts Participatifs)	3 447 079	4 703 764
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 392	23 392
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 195 437	10 480 666
Dettes fiscales et sociales	2 156 291	1 576 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 480 059	
Autres dettes	1 225 973	3 889 036
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 095 214	7 712 959
Total des dettes	29 082 056	31 401 479
Ecarts de conversion passif	12 785	109
TOTAL GENERAL	39 942 789	48 068 136

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011

Compte de résultat - rubriques en €	31/12/11	31/12/10
Ventes de marchandises	974 323	565 581
Production vendue – Biens & services	6 403 987	5 466 042
Chiffre d'affaires net	7 378 310	6 031 623
Production stockée	61 734	(70 827)
Production immobilisée	8 475 579	5 704 228
Subventions d'exploitation	1 904 862	1 536 243
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	49 511	724 375
Autres produits	118 884	491 649
Produits d'exploitation	17 988 883	14 417 291
Achats matières premières, autres approvisionnements	376 617	219 275
Autres achats et charges externes	7 523 683	7 405 075
Impôts, taxes et versements assimilés	72 979	81 901
Salaires et traitements	1 387 687	1 501 616
Charges sociales	654 383	681 968
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 011 190	5 018 450
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		500 000
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	290 428	88 217
Pour risques et charges : dotations aux provisions	36 013	426 565
Autres charges	2 095 664	648 047
Charges d'exploitation	18 448 648	16 571 113
Résultat d'exploitation	(459 764)	(2 153 823)
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	274 090	310 098
Reprises sur provisions et transferts de charges		125 216
Différences positives de change	94 994	44 280
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits financiers	369 084	479 594
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 787 719	1 654 405
Intérêts et charges assimilées	209 613	225 792
Différences négatives de change	53 598	60 446
Charges financières	6 050 930	1 940 643
Résultat financier	(5 681 846)	(1 461 049)
Résultat courant avant impôts	(6 141 611)	(3 614 871)

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	854	117 526
Produits exceptionnels sur opérations en capital	291 468	2 228 632
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 006 438	1 897 355
Produits exceptionnels	5 298 760	4 243 512
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 584	9 021
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82 135	3 127 669
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 159 024	876 195
Charges exceptionnelles	2 274 743	4 012 885
Résultat exceptionnel	4 024 017	230 627
Impôts sur les bénéfices		0
Résultat net	(2 117 594)	(3 384 244)

3. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011. Il est comparé aux comptes au 31 décembre 2010 (12 mois).

Le numéro d'autorisation d'exercice de la profession de producteur de long métrage attribué par le CNC est le numéro 953 923 75 75.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1.1. Titres de participation

Mise en liquidation de Spinal Images

La société Spinal Images consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2010 a été mise en liquidation judiciaire, par jugement du tribunal de commerce d'Epinal en date du 3 mai 2011.

Cession de Pro Vidéo Group à la société Bac Majestic

Millimages a, dans le cadre d'une réorganisation du Groupe, cédé la totalité de sa participation dans la société Pro Vidéo Group à la société Bac Majestic pour un prix total de 1 euro, compte tenu des capitaux propres négatifs de la société Pro Vidéo Group.

Cette cession porte sur la totalité du capital de Pro Vidéo Group soit 200 actions.

Cette cession, conformément à l'article L225-38 du Code de commerce, a été préalablement autorisée par les administrateurs réunis en conseil le 30 juin 2011.

3.1.2. Engagement de rachat de la SOFICA Millifin

MILLIMAGES a consenti le 11 décembre 2002, à titre de garantie, aux détenteurs de parts (personnes physiques uniquement), un engagement de rachat irrévocable portant sur l'intégralité des 5 097 actions composant le capital de la société MILLIFIN (société pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle « Sofica »), à une valeur correspondant à 85% du nominal de l'action. La demande de rachat, à l'initiative des détenteurs de parts, devait être effectuée au plus tard le 30 juin 2011 auprès d'Oddo.

Au 30 juin 2011, Oddo a reçu des demandes de rachat pour 4 979 actions de la Sofica MILLIFIN représentant 97,79% du capital pour un montant de 4 232 150 euros. Les titres ont été immobilisés chez MILLIMAGES pour 3 480 K€, en tenant compte de la trésorerie de la Sofica MILLIFIN. Le compte bloqué ODDO dans les comptes de MILLIMAGES s'élève à 806 K€.

Afin de rembourser les porteurs de parts qui en ont fait la demande MILLIMAGES a négocié et obtenu le 25 juillet 2011 un crédit de l'ordre de 3 530 K€ auprès d'un pool bancaire.

3.1.3. Activité

La période a été marquée par les livraisons de « Simsalla Grimm 2 », « Nuts Nuts Nuts », « Diego Oasis », « Mouk » (partiellement), 2 épisodes « Didou spécial Noël », et la livraison du programme interactif pour Ipad et tablettes tactiles « Didou, apprend-moi ».

Les productions des séries « Mouk » (65x11'), « Mon Robot et moi » (52x13'), « 64 Rue du Zoo IV » (26x11') se poursuivent comme prévues. Une nouvelle série devrait être lancée en début d'exercice à savoir « Corneil et Bernie II ».

Enfin, la société continue le développement de l'activité d'édition et de productions d'applications pour Smartphones et tablettes tactiles.

3.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.2.1. Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au CRC 99-03 et selon les principes suivants : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

3.2.2. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

3.2.3. Continuité d'exploitation

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2012 et de l'examen des prévisions de trésorerie, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose notamment sur l'obtention des financements habituels auprès des organismes de crédit (banques et établissements spécialisés)

En l'absence de ces financements, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

3.2.4. Immobilisations incorporelles

Programmes d'animation et audiovisuels

Les coûts de production des programmes d'animation sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est calculé à partir des charges directement attribuables. Les charges financières supportées durant la période de production sont incorporées au coût de revient de l'actif et font l'objet d'un retraitement fiscal sur la déductibilité des dites charges.

Tout programme audiovisuel est considéré comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du « Prêt à Diffuser » remis par les chaînes de télévision. Le coût de production du programme est alors porté en immobilisation au poste « films et droits audiovisuels » à l'actif du bilan, déduction faite de l'apport des coproducteurs (au prorata du nombre d'épisodes livrés pour les séries, et en totalité pour les films). Pour les programmes divisés en épisodes, seule la quote-part des épisodes livrés et acceptés est inscrite en « immobilisations incorporelles ».

Les amortissements sont calculés en appliquant à la valeur nette comptable au 1^{er} janvier le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice, y compris les subventions reçues du C.N.C. et les recettes totales. Celles-ci comprennent donc la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes prévisionnelles sur une durée de 10 ans à compter de la date de mise en production. Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la direction et

ajustées, si nécessaire, compte tenu des résultats de l'exploitation des programmes, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'évolution du marché audiovisuel à la clôture des comptes.

Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance de recettes.

Par ailleurs la société comptabilise un amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice de chaque production. La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée en provision réglementée au bilan (amortissements dérogatoires) et en charge ou produit exceptionnels au compte de résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et licences acquis qui sont amortis sur leur durée de vie estimée, entre 3 et 5 ans.

3.2.5. Immobilisations corporelles

Les installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire, les durées de vie retenues sont :

- installations techniques	:	5 ans
- agencements divers	:	10 ans
- matériel de transport	:	4 à 5 ans
- matériel de bureau	:	4 à 5 ans
- mobilier de bureau	:	5 à 10 ans

3.2.6. Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure à sa valeur d'utilité. Celle-ci est appréciée sur la base d'une approche multi-critères prenant en compte la quote-part de l'actif net comptable de la filiale, les perspectives d'avenir et de rentabilité et la valeur de marché des actifs détenus par la société.

3.2.7. Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti). Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

3.2.8. Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque sur la base d'une analyse au cas par cas, une créance présente une probabilité de non recouvrement.

3.2.9. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est uniquement composé de parts d'OPCVM de trésorerie constitutives de placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Elles sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à ce prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

3.2.10. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée:

- s'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînerait une sortie de ressources certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes.
- si une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

3.2.11. Opérations en devises

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable.

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3.2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Animation

Chiffre d'affaires du catalogue

Les ventes de catalogue sont comptabilisées à la date d'ouverture des droits après la signature du contrat de vente.

Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés par le distributeur et des remises accordées aux clients.

Les reversements de recettes aux ayants droit sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires.

Chiffre d'Affaires des programmes livrés dans l'exercice

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée au prorata du nombre d'épisodes livrés et acceptés par les diffuseurs. L'acceptation des chaînes est matérialisée par la remise au producteur du « P.A.D. », le Prêt à Diffuser. Dès lors, la série est considérée comme faisant partie du patrimoine. Les apports des Sofica sont assimilés à des ventes de droits.

Soutien financier automatique du Centre National de la Cinématographie

Le produit de la collecte de la taxe prélevée sur le chiffre d'affaires réalisé par les chaînes de télévision et par la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) prélevée sur le prix de chaque billet payé par les spectateurs est ensuite réparti par le CNC, sous forme de subventions ou d'avances financières, entre les différents acteurs de l'industrie cinématographique que sont les producteurs, les distributeurs et les exploitants.

Les subventions accordées par le CNC sont constatées en produits au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs, et à compter de la date de première exploitation en salles pour les œuvres cinématographiques.

Autres subventions

Les subventions perçues, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont enregistrées en profit au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs pour les séries, et à compter de la date de première exploitation en salles des œuvres cinématographiques qu'elles concernent.

3.2.13. Indemnités de départ en retraite

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite de la société vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective de rattachement de la société. Il est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés à la date

prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel, d'une hypothèse d'âge de départ à la retraite fixée à soixante-cinq ans pour les cadres et agents de maîtrise et pour les employés, du taux de rotation ; des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur, d'un taux de revalorisation annuel des salaires, de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques, d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 5 % a été retenu au 31 décembre 2011.

3.3. NOTES SUR LES COMPTES

3.3.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles a évolué comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Acquisition	Sorties d'immobilisations :		Production	Productions finies	Solde à la clôture
			Cessions – Abandons – Co Production				
Frais d'établissement	649						649
Frais de recherche		79					79
Fonds commercial	45 735						45 735
Productions finies	91 350 486		-144 231			7 058 687	98 264 943
Productions en cours	5 200 462	65 427	0		8 410 152	-7 058 687	6 617 354
Logiciels	473 952	16 301					490 253
Total	97 071 284	81 807	-144 231		8 410 152	0	105 419 013

Les frais financiers inclus dans la production en-cours s'élèvent à 187 K€.

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Frais d'établissement	649			649
Productions finies	82 417 582	5 942 046	-26 043	88 333 585
Logiciels	447 661	27 099		474 760
Total	82 865 892	5 969 145	-26 043	88 808 995

La ventilation de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Montants en €	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Frais d'établissement	649	-649	0
Frais de recherche	79		79
Fonds commercial	45 735		45 735
Productions finies	98 264 943	-88 333 585	9 931 358
Productions en cours	6 617 354	-291 106 ⁽¹⁾	6 326 248
Logiciels	490 253	-474 760	15 493
Total au 31/12/11	105 419 013	-89 100 101	16 318 912

(1) 118 030 € dépréciés sur les longs métrages ainsi que 173 076 € dépréciés pour sur les séries.

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Installations, matériels industriels	17 431			17 431
Autres immobilisations corporelles	851 242	79 915		931 157
Total	868 673	79 915	0	948 588

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises (cessions)	Solde à la clôture
Installations, matériels industriels	17 431			17 431
Autres immobilisations corporelles	699 417	68 087		767 504
Total	716 848	68 087		784 935

La ventilation de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Montants en €	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Matériel et outillage	17 431	-17 431	0
Agencements divers	483 584	-429 344	54 240
Matériel de transport	44 038	-39 824	4 214
Matériel et mobilier de bureau	403 535	-298 336	105 199
Total au 31/12/10	948 588	-784 935	163 653

3.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

Valeur Brute en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Titres de participation	8 694 140	3 480 059	-82 135	12 092 064
Autres titres immobilisés	755 000			755 000
Prêts	25 159			25 159
Autres immobilisations financières	898 331	3 040	-5 318	896 053
Total	10 372 630	3 483 099	-87 453	13 768 276

Les principaux mouvements concernant les titres de participation sont les suivants :

- Cession de Pro Video Group (Valeur brute des titres : 62 K€)
- Acquisition Millifin (3 480 K€)

Les provisions sur immobilisations financières ont évolué de la façon suivante :

Dépréciations en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Titres de participation	4 838 677	5 759 159		10 597 837
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
Total	4 838 677	5 759 159	0	10 597 837

Les dotations pour dépréciation des titres de participation concernent les titres Bac Majestic pour 2 279 K€ et Millifin pour 3 480 K€.

3.3.4. Parties liées

Rémunérations des mandataires sociaux

La rémunération versée au cours de l'exercice 2011 aux administrateurs et à la fin du contrat de travail du directeur général délégué se décompose comme suit :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Avantages à court terme	292	380
Avantages postérieurs à l'emploi	-1	1
Autres avantages à long terme	0	
Indemnités de fin de contrat de travail	0	
Paielements en actions	0	
Total	291	381

Les dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite complémentaire mais uniquement des indemnités de fin de carrière prévues par la Convention collective.

Il n'existe pas de primes d'arrivée, ni de départ. Il n'y a pas de rémunération conditionnelle ou différée, ni de régime complémentaire de retraite spécifique pour les dirigeants.

En 2011, comme au cours des années précédentes, MILLIMAGES n'a pas versé de jetons de présence.

Autres opérations avec les parties liées

Les entreprises liées sont les suivantes : Bac Majestic, Bac Films, Pro Vidéo Group, Millimages UK et Millimages Los Angeles.

Les entreprises liées avec un lien de participation sont les suivantes : Amuse Films

Les principales opérations réalisées avec ces sociétés et les montants dus par elles ou par Millimages sont détaillées ci-dessous :

Eléments relevant de plusieurs postes		Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises liées avec un lien de participation
Montants en €			
Immobilisations	Droits		350 000
	Participations	8 547 991	19 904
	Total immobilisations	8 547 991	369 904
Créances	Créances clients et comptes rattachés	514 487	124 991
	Autres créances	2 480 877	1 159 092
	Total créances	2 995 364	1 284 083

Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	593 776	7 701
	Autres dettes	42 805	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Total dettes	636 581	7 701
Charges	Autres charges et charges externes	630 566	2 618 373
	Charges financières	40 980	0
	Total charges	671 546	2 618 373
Produits	Prestations	1 044 842	5 192
	Produits financiers	14 873	124 992
	Total produits	1 059 715	130 184
Total		13 911 197	4 410 245

3.3.5. Tableau de variation des capitaux propres et composition du capital social

Montants en €	Solde à l'ouverture	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation / réduction de capital	Autres variations	Solde à la clôture
Capital social	0				2 960 445	2 960 445
Capital souscrit appelé non versé	2 960 445				-2 960 445	0
Prime d'émission	1 378 474					1 378 474
Réserve légale	30 000					30 000
Autres réserves	1 938 008					1 938 008
Report à nouveau	0		-3 384 244			-3 384 244
Résultat	-3 384 244	-2 117 594	3 384 244			-2 117 594
Subventions d'investissements	2 313 100				100 763	2 413 863
Provisions réglementées	5 448 641				-401 414	5 047 227
Total au 31/12/11	10 684 424	-2 117 594	0	0	-300 651	8 266 179

Des opérations sur le capital ont eu lieu au cours des mois de janvier et février 2012.(cf Note 3.4.1)

3.3.6. Provisions pour risques et charges

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Solde à la clôture
Provisions pour litiges	236 980		-58 428		178 552
Provision pour perte de change	11 791	31 179	-11 791		31 179
Provisions pour indemnités de départ en retraite	38 565	36 013	-38 565		36 013
Provision pour risques	3 970 493			-3 688 764	281 729
Total	4 257 829	67 192	-108 784	-3 688 764	527 474

Au 31 décembre 2011, la provision pour garantie de la SOFICA a été reprise pour 3 446 K€ (soit 4 332 K€ diminué de la situation nette de la Sofica). Les demandes de rachat d'actions reçues par la SOFICA se sont élevées à 4,2M€ euros.

3.3.7. Emprunts et dettes financières

Tableau de variation des emprunts et banques créditrices

Montants en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Emprunts	2 707 147	4 188 266	2 489 441	4 405 972
Dailly	267 473	1 316 783	1 531 617	52 639
Factors	0			0
Découverts bancaires	40 670		40 670	0
Total	3 015 290	5 505 049	4 061 729	4 458 611

Afin de faire face dans les meilleures conditions au décalage entre les investissements et l'encaissement des recettes d'exploitation des films, MILLIMAGES dispose des concours des établissements de crédit de production pour son activité de production exclusivement. Comme précisé, ces concours sont garantis par des créances au titre des préventes, coproductions, ou subventions obtenus pour préfinancer les programmes produits. Ils ne sont soumis à aucun covenant.

La Société dispose de lignes Dailly auprès des banques à hauteur de 500 K€. Ces lignes ne sont soumises à aucun covenant. Au 31 décembre 2011, la Société a un encours de ligne Dailly de 0,05 M€

Pour son activité de distribution à l'étranger, MILLIMAGES dispose d'un crédit d'un encours de 1,4 M€ au 31 décembre 2011, en relais des prévisions de vente ou ventes signées, dont les encaissements sont longs.

Echéancier des emprunts et dettes financières

En €	31/12/2011	A moins d'un an	D'un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	4 405 972	2 326 904	2 079 067	
Lignes de Dailly et Factors	52 639	52 639		
Concours bancaires courants	0			
Total	4 458 611	2 379 544	2 079 067	0

3.3.8. Emprunts et dettes financières divers

Tableau de variation des emprunts et dettes financières diverses

Montants en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Emprunts et dettes financières diverses	2 489 883	1 138 000	233 737	3 394 146
Total au 31/12/10	2 489 883	1 138 000	233 737	3 394 146

3.3.9. Détail de l'actif circulant

Etat des créances (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an	A plus de 5 ans
Stocks	132 314	132 314		
Clients	6 018 607	4 440 279	1 578 328	
Avances et acomptes versés sur commande	27 824	27 824		
Autres créances	169 073	169 073		
Créances fiscales et sociales	2 573 512	2 573 512		
Comptes courants et associés	4 355 586		4 355 586	
Parts Antennes à recevoir	6 674 108	2 955 147	3 718 961	
Parts de co-production à recevoir	234 200	234 200		
Subventions et avances à recevoir	1 791 087	801 818	989 268	
Disponibilité	103 582	103 582		
Charges constatées d'avance	116 820	116 820		
Total au 31/12/11	22 196 713	11 422 255	10 642 143	0

3.3.10. Détail des passifs courants

Etat des dettes (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	4 458 611	2 379 544	2 079 067	
Groupes et associés	3 447 079		3 447 079	
Parts de co-production sur séries en cours	1 120 482	1 120 482		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 195 437	2 205 613	3 989 824	
Dettes sociales et fiscales	2 156 291	2 156 291		
Dettes sur immobilisations	3 480 059		3 480 059	
Autres dettes	105 491	105 491		
Produits constatés d'avance	8 095 214	3 868 266	4 226 948	
Avances et acomptes reçus sur commandes	23 392	23 392		
Total au 31/12/11	29 082 056	11 859 079	17 222 978	0

Les produits constatés d'avance correspondent principalement à des revenus constatés par contrats qui seront comptabilisés en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la livraison pour les séries, à l'obtention du visa pour les films et à l'ouverture de droits pour le catalogue.

3.3.11. Rémunérations en actions

Plan d'options de souscription d'actions

Dans sa délibération du 23 mars 2005, le Conseil d'Administration a fait utilisation de la délégation consentie par l'assemblée générale du 29 juin 2004 l'autorisant à attribuer la totalité des options de souscription d'action autorisées.

Le Conseil a subordonné l'exercice des options nouvelles à la renonciation expresse et préalable par son bénéficiaire à toutes les options antérieurement attribuées.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à 1,09 € par action soit plus de 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de leur attribution.

Compte tenu de la constatation définitive de la réduction de capital social et de l'augmentation de capital de 2 960 445,29 euros, le nombre total d'actions à ce jour est de 2 446 649 actions. Les caractéristiques des stocks options ont été modifiées par le conseil d'administration du 5 janvier 2011 de manière à conserver les droits des bénéficiaires tels qu'ils existaient avant les opérations de réduction de capital à zéro et d'augmentation de capital et notamment en fonction de la modification de la valeur nominale et du nombre de titres composant le capital social. Ainsi quatre options donnent désormais le droit de souscrire à une action nouvelle de MILLIMAGES au prix de 4,36 €.

En outre, au 31 décembre 2010, sur ces 200 000 options, seules 110 000 options étaient encore exerçables.

Enfin, les options attribuées pouvaient être levées par les bénéficiaires du 23 mars 2008 jusqu'au 23 mars 2011. Au 23 mars 2011, date d'échéance de l'exercice des bons, aucun des bons encore exerçables n'a été exercé. Ces bons sont donc annulés de plein droit. Il n'existe plus de bons exerçables au sein de la société.

Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre

Aucun plan d'attribution d'actions gratuites n'a été mis en place par la société.

Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital

Date de l'autorisation par l'assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nature de l'instrument	Nombre d'instruments attribués	Date d'échéance / d'attribution définitive	Prix d'exercice	Nombre d'options / attribuées exercées constatées en 2010	Options non exercées / Actions non attribuées au 31 décembre 2010
29 juin 2004	23 mars 2005	Options de souscription	110 000	23 mars 2008 / 23 mars 2011	4,36 €	Néant	110 000
30 juin 2008	20 avril 2009	AGA	34 712	20 avril 2011	N/A	N/A	N/A

Ce tableau retrace la situation au 31 décembre 2011. A la date d'arrêté des comptes, aucun de ces instruments n'a été exercé ou ne reste encore exerçable.

3.3.12. Effectif

L'effectif moyen de la période est de 24 personnes. Il inclut les intermittents du spectacle et les intérimaires. L'effectif moyen du personnel permanent est de 18 personnes.

Les engagements au titre du droit individuel à la formation (DIF) ne sont pas significatifs.

3.3.13. Chiffre d'affaires

En K€	2011	2010
France	5 830	5 146
Export	1 548	885
Total	7 378	6 031

3.3.14. Résultat financier

La perte financière de -5 682 K€ comprend des intérêts de crédits de production (qui font l'objet d'une activation par le biais du compte de production immobilisée), des variations des taux de change, essentiellement celui du dollar et de la livre sterling, et des dépréciations de titres et comptes courants.

Cette perte est constituée essentiellement de la dépréciation des titres de participation Millifin et Bac Majestic pour 5 759 K€. (Cf. Note 3.3.3)

3.3.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de Millimages 4 024 K€ est essentiellement composé d'une reprise de provision de 3 446 K€ relative à la promesse de rachat irrévocable des titres de la SOFICA Millifin, suite à la comptabilisation à l'actif du bilan de 97,79% du capital de cette société pour 3 480 K€ après la réception des demandes de rachat correspondantes, en contrepartie d'une « Dette sur immobilisation ».

3.3.16. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

En €	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-2 117 594
Impôts sur les bénéfices	0
Résultat avant impôts	-2 117 594
Variation des provisions réglementées (dotation-reprise)	-401 414
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-2 519 008

3.3.17. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Accroissement de la dette future d'impôts	Montant €
Provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	5 047 227
Autres :	
Frais financiers immobilisés restant à amortir	187 114
Allègement de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles	
Total au 31/12/11	5 234 341
Taux d'impôt normal	33 1/3
Accroissement d'impôt au taux retenu	1 744 606

3.3.18. Résultat par action

en €	2011	2010
Nombre de titres	2 446 649	2 446 649
Résultat	-2 117 594	-3 384 243
Résultat par action	-0,87	-1,38

3.3.19. Engagements financiers

Engagements donnés

Le tableau ci-dessous présente les engagements hors bilan au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Montant en K€	31/12/2011	31/12/2010
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	8 240	4 515
Avals, cautions et garanties données	2 057	2 251
Autres engagements donnés		
Total	10 297	6 766

Dans la production, les nantissements concernent différents crédits de production dont les conditions et les dates d'échéances diffèrent selon les crédits. Les nantissements sont usuels dans l'activité du Groupe et leurs dates d'échéance diffèrent selon la nature du contrat sous-jacent.

Il n'existe pas d'autres obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs du fait de contrats ou d'engagements conditionnels.

Engagements reçus

Le fond de soutien acquis mais non réinvesti s'élève à 17 K€ au 31 décembre 2011.

3.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

3.4.1. Opérations sur le capital

La société a procédé à des opérations sur le capital afin de faire face aux échéances de remboursement de l'emprunt contracté en vue de rembourser les porteurs de parts de la Sofica Millifin.

Ainsi, le conseil d'administration du 16 décembre 2011 a proposé aux actionnaires de procéder à une réduction du capital motivée par des pertes par réduction de la valeur nominale des actions, afin de ramener cette valeur à une valeur plus proche du cours de bourse et pour permettre de procéder à une augmentation de capital ouverte à tous plus attractive.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2012 a alors décidé de réduire le capital social d'un montant de 2.715.780,39 euros pour le ramener de 2.960.445,29 à 244.664,90 euros par imputation de ce montant sur le poste « report à nouveau », dont le montant a été en conséquence ramené de <3.384.243,83> à <668.463,44> euros. Cette réduction de capital a été réalisée par réduction de la valeur nominale des actions laquelle est passée de 1,21 euro à 0,10 euro.

Suite à cette réduction le capital s'est élevé à 244.664,90 euros, divisé en 2.446.649 actions de 0,10 euro de nominal.

L'assemblée générale a également décidé d'imputer le solde du report à nouveau négatif s'élevant à <668.463,44> euros sur le poste prime d'émission, lequel a été ramené de 1.378.474,76 euros à 710.011,32 euros.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2012 a ensuite décidé d'user de la délégation offerte par l'assemblée du 25 juin 2010 et de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 4.893.298 actions nouvelles de valeur nominale de 0,10 euro chacune, émises au prix unitaire de 0,25 euros, à raison de 2 actions nouvelles pour 1 droit préférentiel de souscription (chaque action ancienne donnant droit à 1 DPS).

Le conseil d'administration du 21 février 2012 a constaté la réalisation de l'augmentation de capital et la souscription de la totalité des 4.893.298 actions nouvelles.

En conséquence de ces opérations, le capital social de la société s'est trouvé ainsi porté de 244.664,90 euros à 733.994,70 euros et est divisé en 7.339.947 actions de 0,10 euro de nominal.

3.4.2. Rachat des actions de la Sofica MILLIFIN

Au cours du mois de janvier 2012, la société Millimages a payé les souscripteurs de la Sofica Millifin, pour le rachat de leurs 4 979 actions, pour un montant total de 4 232 150 €.

La société MILLIMAGES est actionnaire de la Sofica Millifin à hauteur de 97,79 %.

3.4.3. Souscription au capital de la société FAMILIA GAMES

Le Conseil d'Administration du 12 janvier 2012 a autorisé la société Millimages à souscrire à diverses opérations sur le capital de la société Familia Games, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de logiciels, progiciels et d'applications destinés principalement à une exploitation en ligne.

Ainsi, Millimages :

- par augmentation de capital de la société Familia Games, a souscrit à 19.607 actions pour un montant de 49.997,85 euros ;
- a souscrit à 39.216 bons de souscription émis par la société Familia Games pour un montant total de 100.000,80 euros.

A ce jour, seules les actions issues de l'augmentation de capital ont été libérées et Millimages est donc actionnaire de la société Familia Games à hauteur de 5,75%. A la libération des bons de souscription, Millimages sera actionnaire de Familia Games à hauteur de 17,25%.

3.5. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Données chiffrées en K€

Nom de la société	Siren	Siège social	% détenu	Capital	Réserves et RAN	Compte courant	VNC titres détenus	Chiffre d'affaires	Résultat
BAC MAJESTIC	413 577 743	88, rue de la Folie Méricourt 75011 Paris	78,4	4 631	-2 018	-1 839	1 362	424	-2 186
AMUSE FILMS SARL	321 226 607	88, rue de la Folie Méricourt 75011 Paris	34	46	-1 691	-1 142	20	27	-458
LA MAISON SAS	434 020 335	13-15 rue Gaston-Latouche 92210 St-Cloud	37,5	45	NC	0	17	NC	NC
MILLIFIN	445 388 675	12 bld de la Madeleine 75009 Paris	97,79	5 097	-4 226	0	0	33	-66
MILLIMAGES UK Ltd (GB)		6 Broadstone Place Londres-GB	100	0	-553	-554	69	35	-10
MILLIMAGES USA Inc		Los Angeles – USA	100	8	26	0	0	0	0

Toutes les sociétés clôturent au 31 décembre. Le tableau représente les filiales et participations au 31 décembre 2011.



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

Sommaire

1. ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2011	5
2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011.....	7
3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011	8
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011	9
5. LE GROUPE MILLIMAGES	10
5.1. Présentation du groupe	10
5.2. Périmètre de consolidation	10
6. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	11
6.1. Evolutions du périmètre	11
6.2. Activité Cinema.....	11
6.3. Activité animation.....	12
6.4. Prise de participation Millifin	12
7. REFERENTIEL COMPTABLE	12
7.1. Déclaration de conformité et référentiel comptable applicable.....	13
7.2. Bases de préparation des états financiers	14
7.3. Consolidation	15
7.4. Méthode de conversion des éléments en devises	15
7.5. Regroupement d'entreprises	16
7.6. Goodwill	17
7.7. Immobilisations incorporelles.....	18
7.8. Immobilisations corporelles	19
7.9. Participations mises en équivalence	20
7.10. Immobilisations financières.....	20
7.11. Stocks	20
7.12. Clients et autres créances	21
7.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	21
7.14. Provisions	21
7.15. Engagements de retraite et assimilés	21
7.16. Charges liées aux paiements en actions.....	22
7.17. Impôts différés	22
7.18. Evaluation des passifs financiers.....	22
7.19. Bilan : Distinction courant / non courant	22
7.20. Secteurs opérationnels	23

7.21.	Chiffre d'affaires.....	23
7.22.	Soutien financier automatique du Centre National de Cinématographie	24
7.23.	Subventions	25
7.24.	Crédit d'impôt cinéma	25
7.25.	Coût de l'endettement financier net.....	25
7.26.	Résultat par action	25
8.	ANALYSE DES POSTES DE BILAN	26
8.1.	Immobilisations incorporelles.....	26
8.2.	Détail des goodwill.....	28
8.3.	Immobilisations corporelles	29
8.4.	Participations dans des entreprises associées.....	29
8.5.	Actifs financiers.....	30
8.6.	Créances clients et autres créances	31
8.7.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	31
8.8.	Capital social de Millimages	31
8.9.	Provisions (dont avantages du personnel)	32
8.10.	Dettes financières	32
8.11.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	33
8.12.	Variation des flux de trésorerie	33
9.	ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT ET SECTEURS OPERATIONNELS.....	34
9.1.	Chiffre d'affaires et production immobilisée.....	34
9.2.	Résultat Opérationnel courant.....	34
9.3.	Autres produits et charges opérationnelles	34
9.4.	Amortissements, dépréciations et provisions (Dotations – Reprises).....	35
9.5.	Coût de l'endettement financier net.....	35
10.	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL.....	36
10.1.	Effectif	36
10.2.	Plan d'options de souscription d'actions.....	36
10.3.	Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre.....	36
10.4.	Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital.....	37
11.	EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2011.....	37
11.1.	Opérations sur le capital	37
11.2.	Rachat des actions de la Sofica MILLIFIN	38
11.3.	Souscription au capital de la société FAMILIA GAMES	38
11.4.	PRO VIDEO GROUP.....	38
12.	IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS	39

13.	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	40
13.1.	Passifs éventuels.....	40
13.2.	Actifs éventuels.....	40
14.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	41
14.1.	Rémunérations des mandataires sociaux	41
14.2.	Autres opérations avec les parties liées	41
15.	INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE	42
15.1.	Risque de liquidité	42
15.2.	Risque de taux.....	44

1. ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF EN K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Goodwill	8.2	2 770	2 770
Films et droits audiovisuels, productions audiovisuelles	8.1	21 695	22 251
Autres immobilisations incorporelles	8.1	274	68
<i>Sous-total immobilisations incorporelles</i>		<i>24 739</i>	<i>25 089</i>
Immobilisations corporelles	8.3	177	171
Participations mises en équivalence	8.4		
Actifs financiers	8.5	984	2 001
Créances clients et autres débiteurs	8.6	1 820	6 711
Actif non courant		27 720	33 972
Stocks		508	438
Créances clients	8.6	9 518	8 347
Autres créances	8.6	16 965	20 075
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8.7	889	764
Actif courant		27 880	29 624
Total actif		55 600	63 596

PASSIF EN K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Capital	8.8	2 960	2 960
Réserves (part du Groupe)		-3 788	-2 570
Résultat (part du Groupe)		-2 113	-1 199
Capital émis et réserves		-2 941	-808
Participations ne donnant pas le contrôle		-727	-268
Capitaux propres		-3 667	-1 076
Emprunts et dettes financières	8.10	2 102	2 080
Autres Passifs non courants	8.11	10 776	15 740
Provisions à Long terme	8.9	2 550	1 976
Passifs d'impôt différé	12		
Passif non courant		15 428	19 796
Emprunts et dettes financières	8.10	3 688	4 024
Provisions	8.9		
Dettes Fournisseurs et autres Crédeurs	8.11	40 151	40 853
Passif courant		43 839	44 877
Total des Passifs		59 267	64 673
Total des Capitaux propres et des passifs		55 600	63 596

2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers d'euros)	Note	31.12.11	31.12.10
Chiffre d'affaires et Subventions	9.1	13 617	14 297
Autres produits de l'activité		1 205	1 250
Production immobilisée et stockée		8 334	5 747
Achats et charges externes		-13 146	-14 437
Charges de personnel		-2 999	-3 355
Impôts, taxes et versements assimilés		-159	-193
Amortissements et provisions nets		-9 403	-8 614
Résultat opérationnel courant	9.2	-2 551	-5 305
Autres produits et charges opérationnels	9.3	129	95
Résultat opérationnel		-2 422	-5 210
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		274	377
Coût de l'endettement financier brut		-381	-727
Coût de l'endettement financier net	9.5	-106	-350
Autres produits et charges financiers		17	37
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-156	-134
Résultat avant impôt sur le résultat		-2 667	-5 656
Impôt sur le résultat	12	0	-
Résultat net des activités poursuivies		-2 667	-5 656
Résultat net des activités cédées	7.3	0	1 262
Résultat net		-2 667	-4 394
Résultat net de la période attribuable au groupe		-2 113	-1 199
Résultat net de la période attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle		-554	-3 195
Résultat net (Part du Groupe) par action en Euro			
Nombre moyen d'actions en circulation		2 446 649	9 786 602
Résultat net par action des activités poursuivies		-0,86	-0.23
Résultat net par action des activités cédées		NA	0.11
Résultat net par action		-0,86	-0.12
Résultat net (Part du Groupe) dilué par action en Euro			
Nombre potentiel moyen d'actions		2 446 649	9 786 602
Résultat net dilué par action des activités poursuivies		-0,86	-0.23
Résultat net dilué par action des activités cédées		NA	0.11
Résultat dilué net par action		-0,86	-0.12

Les données 2010 ont été retraitées des données Gedeon Programmes, reclassées dans la ligne Résultat net des activités cédées

Etat du résultat global	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net consolidé	-2 667	-4 394
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (activités poursuivies)	- 18	- 27
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (activités en cours de cession)	0	0
Total des produits et charges comptabilisés	-2 685	-4 421
<i>dont part du groupe</i>	<i>-2 131</i>	<i>-1 226</i>
<i>dont part des minoritaires</i>	<i>-554</i>	<i>-3 195</i>

3. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011

Variation des capitaux propres (en K€)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
Soldes au 31/12/09	392	19 824	-15 911	-3 492	812	-1 515	-703
Affectation du Résultat de l'exercice N-1 (groupe)			-3 492	3 492	0	0	0
Variation de périmètre (a)			-3379		-3 379	3 441	62
Augmentation de capital	2 960	-18 445	18445		2 960	1 001	3 961
Réduction de capital	-392		392				
Titres en Auto Contrôle			25				
Résultat de l'exercice N				-1 199	-1 199	-3 195	-4 394
Divers (dont écart conversion)			-27		-27		-27
Soldes au 31/12/10	2 960	1 379	-3 947	-1 199	-808	-268	-1 076
Affectation du Résultat de l'exercice N-1 (groupe)			-1 199	1 199	0		0
Résultat 31/12/11 (groupe)				-2113	-2 113		-2113
Résultat 31/12/11 (minoritaire)					0	-554	-554
Ecart de conversion			-18		-18		-18
Réserves mino MILIFIN					0	96	96
Divers					-2		-2
Soldes au 31/12/11	2 960	1 379	-5 164	-2 113	-2 941	-726	-3 667

(a) Cette ligne rend compte de l'impact IFRS de l'évolution du pourcentage de détention dans Bac Majestic (cf. §6.3).

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

	Note	31.12.11	31.12.10
Opérations d'exploitation			
Résultat net des activités		-2 113	-1 199
<i>dont résultat net des activités cédées</i>		0	1 262
<i>dont résultat net des activités poursuivies</i>		-2 113	-2 461
Charge d'impôt		0	0
Dotations nettes aux amortissements et provisions		9 403	8 601
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés		0	0
Résultat des minoritaires		-554	-3 195
Résultat des sociétés mises en équivalence		156	134
Résultat net des cessions d'immobilisations		-21	630
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 817	12 079
<i>Sous-total opérations d'exploitation (activités poursuivies)</i>		4 054	15 788
<i>Opérations d'exploitation (activités en cours de cession)</i>		0	1 540
(A) Flux net de trésorerie généré par l'activité		4 054	17 328
Opérations d'investissement (activités poursuivies)			
Acquisitions et cessions d'immobilisations	8.2 à 8.4	-9 251	-7 765
Variation des dettes sur immobilisations		4 110	-6 282
Incidence des variations de périmètre		0	-199
<i>Sous-total opérations d'investissement (activités poursuivies)</i>		-5 141	-14 246
<i>Opérations d'investissement (activités cédées)</i>		0	-1 137
(B) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-5 141	-15 383
Opérations de financement (activités poursuivies)			
Augmentation de capital (1)	8.8	1 850	0
Frais d'augmentation de capital		-324	0
Rachats et reventes d'actions propres		0	25
Augmentation des dettes financières (hors concours bancaires)	8.10	8 908	8 450
Diminution des dettes financières (hors concours bancaires)	8.10	-9 065	-10 981
Variation des prêts et dépôt de garantie		0	300
<i>Sous-total opérations de financement (activités poursuivies)</i>		1 369	-2 206
<i>Opérations de financement (activités cédées)</i>		0	235
(C) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 369	-1 971
Variation globale de la trésorerie : (A) + (B) + (C)		282	-26
Trésorerie d'ouverture		567	593
Variation de la trésorerie provenant des activités poursuivies		567	-551
Variation de la trésorerie provenant des activités cédés		0	74
Trésorerie de clôture		849	567
<i>dont trésorerie à l'actif provenant des activités poursuivies</i>		656	491
<i>dont concours bancaires au passif provenant des activités poursuivies</i>		193	76
<i>dont trésorerie à l'actif provenant des activités cédés</i>			

(1) L'apport en numéraire réalisé par les actionnaires lors de l'augmentation de capital dont la période de souscription s'est clôturée le 28 décembre 2010, a été versé par l'établissement centralisateur le 7 janvier 2011.

5. LE GROUPE MILLIMAGES

5.1. Présentation du groupe

Le siège social de la société est à l'adresse suivante :
88, rue de la Folie Méricourt
75011 PARIS

Le groupe « MILLIMAGES » a pour activité :

- la production et la distribution de dessins animés (MILLIMAGES s.a. et MILLIMAGES UK),
- la distribution de longs métrages cinématographiques (BAC MAJESTIC s.a. et BAC FILMS s.a).

MILLIMAGES est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Les titres de la société sont admis aux négociations du marché Euronext Paris Compartiment C (Code ISIN FR0010973479).

Le numéro d'autorisation d'exercice de la profession de producteur de long métrage attribué par le CNC est le numéro 953 923 75 75.

5.2. Périmètre de consolidation

Société et forme	Siège social	Siren	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Société-Mère : MILLIMAGES	88 rue de la folie Méricourt 75011 PARIS	382 954 279	100	
Sociétés françaises :				
AMUSE FILMS Sarl	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	321 226 607	34	MEE
MILLIFIN Sa	12 Bld de la Madeleine 75009 PARIS	445 388 675	97,79	Intégration Globale
BAC MAJESTIC Sa	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	413 577 743	78,4	Intégration Globale
BAC FILMS Sa	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	337 527 378	78,4	Intégration Globale
PRO VIDEO GROUP Sas	88 rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	499 589 760	78,4	Intégration Globale
Sociétés étrangères :				
MILLIMAGES UK Ltd (GB)	6 Broadstone Place LONDRES – GB	-	100	Intégration Globale
MILLIMAGES Inc (USA)	Los Angeles – USA	-	100	Intégration Globale

Les pourcentages de contrôle sont identiques aux pourcentages d'intérêts mentionnés dans le tableau ci-dessus.

En vertu des dispositions de la norme IAS 32, l'engagement de rachat irrévocable pris par MILLIMAGES d'acquiescer l'intégralité des actions de la société MILLIFIN à une valeur correspondant à

85% du nominal de l'action, soit 850 €, a été comptabilisé en dettes sur immobilisations, en passif courant. Au 30 juin 2011, Oddo a reçu des demandes de rachat pour 4 983 actions de la Sofica MILLIFIN représentant 97,79% du capital pour un montant de 4 232 250 euros.

6. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

6.1. Evolutions du périmètre

Cession de Pro Video Group

Les titres détenus à 100% dans la société Pro Video Group ont été cédés le 30 juin 2011 à la société Bac Majestic détenue à 78,4%.

Liquidation de Spinal Images

La société Spinal Images consolidée par mise en équivalence au 31 décembre 2010 a été mise en liquidation judiciaire, par jugement du tribunal de commerce d'Epinal en date du 3 mai 2011. L'impact sur le résultat consolidé est de 132 K€.

6.2. Activité Cinema

- Le chiffre d'affaires de la distribution en salles s'établit à 2,8 M€ au 31 décembre 2011 représentant 0,6 million d'entrées et 9 films, contre 3,3 M€ en 2010 représentant 0,9 million d'entrées et 9 films. Au cours de la période, les films distribués en salles ont été « Le marchand de Sable », « Une pure affaire », « J'aime regarder les filles », « Blackthorn », « Derrière les murs », « Mineur 27 », « L'Ours Montagne », « Nuit Blanche » et « Americano ».

- *Le chiffre d'affaires de la distribution vidéo s'établit à 1,7 M€ en 2011 contre 2,2 M€ en 2010.*

- *Le chiffre d'affaires de la distribution TV s'établit à 1,9 M€ en 2011 contre 1,4 M€ en 2010.*

- *Le chiffre d'affaires Ventes Internationales s'élève à 0,4 M€ en 2011 contre 0,3 M€ en 2010.*

Les films sortis en 2011 sont les suivants :

- *Le marchand de Sable*
- *Une pure affaire*
- *J'aime regarder les filles*
- *Blackthorn*
- *Derrière les murs*
- *Mineur 27*
- *L'Ours Montagne*
- *Nuit Blanche*
- *Americano*

Au cours de l'année 2012, la société envisage de sortir sept films, avec un objectif de nombre d'entrées en salle de 1,2 million. Ainsi, depuis janvier, sont déjà sortis « Et si on vivait tous ensemble » de Stéphane Robelin le 18 janvier, « Torpedo » le 28 mars de Matthieu Donck avec Francois Damiens, et « Le secret de l'enfant fourmi » de Christine Francois le 2 mai. Par la suite, sortiront « Trishna » le 13 juin de Michael Winterbotton avec Freida Pinto, « Cendrillon au far west » de Pascal Hérold le 25 juillet, « Rides » le 25 Octobre, et enfin « Niko le Petit Renne 2 » le 28 novembre.

Bac Films prévoit en outre d'éditer entre 25 et 30 titres en DVD et sur les plates-formes de téléchargement numérique.

6.3. Activité animation

Le chiffre d'Affaires Animation représente 6,8 M€ en 2011 contre 6,6 M€ en 2010, avec les livraisons des séries « Simsala Grimm 2 », « Nuts Nuts Nuts », « Diego Oasis », « Mouk » (partiellement), « Didou, 2 spéciaux », et la livraison du programme interactif pour Ipad et tablettes tactiles « Didou, apprend-moi ».

L'activité Films Publicitaires, qui n'affichait plus une rentabilité suffisante, est abandonnée au 1er trimestre 2011.

6.4. Prise de participation Millifin

MILLIMAGES a consenti le 11 décembre 2002 à titre de garantie, aux détenteurs de parts (personnes physiques uniquement), un engagement de rachat irrévocable portant sur l'intégralité des 5 097 actions composant le capital de la société MILLIFIN (société pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle « Sofica »), à une valeur correspondant à 85% du nominal de l'action. La demande de rachat, à l'initiative des détenteurs de parts, devait être effectuée au plus tard le 30 juin 2011 auprès d'Oddo.

Au 30 juin 2011, Oddo a reçu des demandes de rachat pour 4 983 actions de la Sofica MILLIFIN représentant 97,79% du capital pour un montant de 4 232 250 euros.

Afin de rembourser les porteurs de parts qui en ont fait la demande MILLIMAGES a négocié et obtenu le 25 juillet 2011 un crédit de l'ordre de 3 530 K€ auprès d'un pool bancaire.

7. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration de Millimages le 4 mai 2012, et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires en date du 28 juin 2011.

7.1. Déclaration de conformité et référentiel comptable applicable

Les comptes consolidés de Millimages au 31 décembre 2011 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union européenne (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Ils intègrent les comptes de Millimages et de ses filiales ainsi que les participations du Groupe dans les entreprises associées. Ils intègrent également les recommandations de présentation du CNC n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 en matière d'états financiers.

Ils sont présentés en milliers d'euros.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mai 2012.

Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne et d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011

Pour la clôture du 31 décembre 2011, le groupe Bac Majestic a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes publiées par l'IASB, approuvées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire sur les exercices postérieurs à la clôture.

Les normes IFRS et interprétations IFRIC devenues d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 sont les suivantes :

- IAS 24 révisée - Informations relatives aux parties liées: sans incidence sur les comptes
- Amendement IFRS 7 : informations à fournir, transferts d'actifs financiers -: sans incidence sur les comptes
- IFRIC 14 Amendement - Paiements anticipés des exigences de financement minimal: sans incidence sur les comptes
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres: sans incidence sur les comptes
- Projet annuel d'amélioration des IFRS: sans incidence sur les comptes

Textes d'application obligatoire postérieurement au 1er janvier 2011 et non appliqués par anticipation

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2011, le groupe a décidé de ne pas les appliquer par anticipation. Il s'agit de :

- IAS 27 révisée : états financiers individuels: sans incidence sur les comptes ;
- IAS 28 révisée : participations dans les entreprises associées et coentreprises: impact en cours d'analyse par la société
- IFRS 9 : instruments financiers: sans incidence sur les comptes
- IFRS 10 : impact en cours d'analyse par la société
- IFRS 11 : accords conjoints: sans incidence sur les comptes
- IFRS 12 : informations à fournir sur les participations dans les autres entités : sans incidence sur les comptes
- IFRS 13 : évaluation à la juste valeur: impact en cours d'analyse par la société

- Amendement IAS 12 : impôt différés, recouvrement des actifs sous-jacents : sans incidence sur les comptes
- Amendement IFRS 1 : hyperinflation grave et suppression des dates d'application fixes sans incidence sur les comptes

Effet des normes, amendements et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011

S'agissant des textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2011 mais ne faisant pas encore partie du référentiel IFRS approuvé par l'Union Européenne, le groupe a décidé de ne pas utiliser la faculté offerte par la Commission Européenne de les appliquer de façon anticipée.

7.2. Bases de préparation des états financiers

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories éventuellement concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure sont :

- l'estimation des recettes prévisionnelles utilisées dans le calcul des amortissements et dépréciations éventuelles des « Films et droits audiovisuels, productions audiovisuelles », lesquelles dépendent principalement des conditions de marché liées à nos activités (TV, Vidéo, ...)
- l'exécution des tests de perte de valeur des goodwill (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses des taux de croissance et d'actualisation..

Continuité d'exploitation

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2012 et de l'examen des prévisions de trésorerie, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose notamment sur l'obtention des financements habituels auprès des organismes de crédit (banques et établissements spécialisés).

En l'absence de ces financements, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

7.3. Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MILLIMAGES et de ses filiales.

Filiales

La norme IAS 27 définit une filiale comme une entité contrôlée par la société-mère. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés intègrent les comptes de MILLIMAGES et de ses filiales après élimination des soldes et opérations intra-groupe.

Les sociétés dans lesquelles MILLIMAGES exerce directement ou indirectement un contrôle sont intégrées globalement. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles Millimages exerce directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité.

Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

7.4. Méthode de conversion des éléments en devises

Etats financiers des filiales étrangères

Les filiales étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale.

Leur bilan est converti au cours de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours de change moyen de la période clôturée. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en "Ecart de conversion" dans les capitaux propres consolidés et dans l'Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en compte de résultat.

7.5. Regroupement d'entreprises

Regroupements d'entreprises à compter du 1^{er} janvier 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.

A cette date, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- (i) la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, et
- (ii) le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté, dans la mesure du possible, à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.
- Tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat,
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période,
- En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, on comptabilise la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la mère.
- Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

En vertu du §28 d'IAS 27 révisée, le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

Regroupements d'entreprises avant le 1^{er} janvier 2009

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, Millimages a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2004, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celles de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- les intérêts minoritaires étaient évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable,
- les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, on comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en écart d'acquisition.

Les intérêts minoritaires négatifs étaient quant eux pris en charge par la mère.

7.6. Goodwill

La différence entre le coût d'acquisition des titres acquis et l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition constitue le goodwill.

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les valeurs comptables des goodwills, immobilisations incorporelles, corporelles, en cours et financières sont testées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an, pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux goodwills.

Si un indice de perte de valeur existe, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable des actifs regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme étant le plus petit regroupement d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendants. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Si la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener sa valeur comptable à sa valeur recouvrable.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres produits et charges opérationnelles ».

Les dépréciations relatives aux goodwill sont irréversibles.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés au poste « Participations mises en équivalence ».

7.7. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. Cette procédure d'impairment s'applique aux immobilisations incorporelles en exploitation comme aux immobilisations incorporelles en cours.

Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Programmes d'animation et audiovisuels

Les coûts de production des séries et films d'animation sont évalués à leur coût de revient qui comprend les charges directement attribuables, les charges financières supportées durant la période de production (conformément à l'IAS 23). Ainsi qu'une part des frais de structure.

Tout programme audiovisuel est considéré comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du « Prêt à Diffuser » remis par les chaînes de télévision. Le coût de production du programme est alors porté au poste "films et droits audiovisuels" à l'actif du bilan, déduction faite de l'apport des coproducteurs. Pour les programmes divisés en épisodes, seule la quote-part des épisodes livrés et acceptés est inscrite en « immobilisations incorporelles ».

Les dépréciations des programmes d'animation sont calculées en appliquant à la valeur nette comptable au 1^{er} janvier le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice, y compris les subventions reçues du C.N.C. et les recettes totales. Celles-ci comprennent donc la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes prévisionnelles sur une durée de 10 ans à compter de la livraison. Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la direction et ajustées si nécessaire compte tenu des résultats de l'exploitation des programmes, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'évolution du marché audiovisuel à la clôture des comptes. Ce mode d'amortissement spécifique revient à réaliser chaque année un test d'impairment systématique pour toutes les immobilisations incorporelles.

Dans le cas où la valeur nette de l'investissement (en exploitation ou en cours) résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, une dépréciation complémentaire est constatée pour couvrir l'insuffisance de recettes.

Films et droits audiovisuels de cinéma

La valeur brute des films comprend le coût de l'investissement réalisé par les sociétés du Groupe supporté au titre des :

- acquisitions des droits permettant l'exploitation d'œuvres audiovisuelles.
- coproductions françaises ou étrangères ;

L'amortissement est déterminé, chaque année et film par film, au prorata des recettes nettes réalisées depuis le début de l'exploitation et des recettes prévisionnelles de chaque film estimées sur une période de 7 ans, ou sur la durée contractuelle si celle-ci est inférieure à 7 ans.

Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la Direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu des résultats de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel à la clôture des comptes. Ce mode d'amortissement spécifique revient à réaliser chaque année un test d'impairment systématique pour toutes les immobilisations incorporelles.

Dans le cas où, à la clôture de l'exercice, les recettes prévisionnelles sur la durée des droits sont insuffisantes pour couvrir la valeur nette de l'investissement, une dépréciation complémentaire est constatée pour couvrir l'insuffisance des recettes.

De même, une dépréciation des droits audiovisuels en cours peut être comptabilisée, s'il s'avère que ces films risquent de ne pas générer des recettes couvrant les frais engagés.

Les frais de lancement des films (frais de publicité et de copie) sont comptabilisés en charges.

Aucune valorisation du poste « films et droits audiovisuels » n'a été réalisée par un expert indépendant. »

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis qui sont amortis sur trois ans.

7.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

La norme IAS 16 prévoit notamment :

- l'amortissement des immobilisations sur leur durée prévue d'utilisation ;
- la comptabilisation et l'amortissement séparés de composants individuellement significatifs.

Les principales durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- | | |
|---|------------|
| - Agencements et installations techniques | 5 à 10 ans |
| - Matériel d'exploitation et autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans |

La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire.

7.9. Participations mises en équivalence

Le poste "Participations mises en équivalence" est représentatif de la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) ré-estimés éventuellement des écarts d'évaluation des sociétés concernées. En application de la norme IAS 28, ce poste comprend également les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence. La quote-part de résultat de la période attribuable à ces entités est présentée au compte de résultat sur la ligne « quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur cette même ligne. Conformément à IAS 28 § 30, lorsque la quote-part de l'investisseur est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé, seulement dans la mesure où l'investisseur a encouru une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée

7.10. Immobilisations financières

Cette catégorie inclut :

- Les titres de participation :

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une dépréciation irréversible est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

- Les créances rattachées à des participations, les prêts "aide à la construction", les autres prêts, les dépôts et cautionnements.

Ils sont comptabilisés à leur juste valeur lors de la première comptabilisation puis au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, elle est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement.

7.11. Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti). Une dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

7.12. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'entrée au bilan, puis au coût amorti déduction faite des dépréciations des montants considérés comme non recouvrables.

7.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend :

- les liquidités en comptes courants bancaires et les caisses,
- des parts d'OPCVM de trésorerie constitutives de placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", elles sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en "Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie").

7.14. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est constituée dès lors que le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

7.15. Engagements de retraite et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite du Groupe vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives des sociétés du Groupe. Il est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel, d'une hypothèse de date à la retraite fixée à soixante-cinq ans pour les cadres et agents de maîtrise et pour les employés, du taux de rotation ; des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur, d'un taux de revalorisation annuel des salaires, de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques, d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 5 % a été retenu au 31 décembre 2011.

7.16. Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black Scholes à la date d'attribution. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution.

7.17. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable.

Compte tenu de la situation fiscale déficitaire des sociétés du groupe, la reconnaissance des impôts différés actifs a été limitée au montant des impôts différés passifs.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts en vigueur à la date de clôture.

7.18. Evaluation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués en juste valeur lors de leur comptabilisation initiale (déduction faite des coûts de transaction), puis au coût amorti.

7.19. Bilan : Distinction courant / non courant

L'application de la norme IAS 1 "Présentation des états financiers" rend obligatoire la distinction courants/non-courants des éléments de bilan.

- les actifs courants qui sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser ou à consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation.

Un actif doit être classé en tant qu'actif courant lorsqu'il satisfait à l'un des critères suivants :

- (a) : on s'attend à ce qu'il soit réalisé, ou il est destiné à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle normal de l'exploitation de l'entité ;
- (b) : il est détenu principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) : On s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois après la date de clôture ; ou

(d) : il s'agit de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie (tels que définis dans IAS 7 – Tableaux des flux de trésorerie), sauf s'il ne peut être échangé ou utilisé pour régler un passif pendant au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Tous les autres actifs sont considérés comme des actifs non-courants.

- les passifs courants qui sont ceux dont le Groupe s'attend à ce qu'ils soient réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation.

Un passif doit être classé en tant que passif courant lorsqu'il satisfait à l'un des critères suivants :

(a) : l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;

(b) : il est déteu principalement aux fins d'être négocié ;

(c) : il doit être réglé dans les douze mois après la date de clôture ; ou

(d) : l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Tous les autres passifs sont considérés comme des passifs non-courants.

En particulier, sont considérés comme actifs et passifs non courants les comptes relatifs aux sociétés mises en équivalence. Les provisions pour risques et charges sont considérées comme des passifs non-courants, sauf exception.

7.20. Secteurs opérationnels

L'information segmentée telle que définie par la norme IFRS 8 doit s'appuyer sur l'information de gestion interne, en particulier celle mise à la disposition des principaux décideurs opérationnels. Après avoir identifié ses secteurs opérationnels, ainsi que les données chiffrées correspondantes mises à la disposition de la direction générale, le groupe présente une information segmentée respectant les critères de la norme IFRS 8 qui est similaire à l'information sectorielle présentée au cours des exercices précédents. Les modes d'évaluation des données chiffrées par secteur opérationnel sont conformes aux principes et méthodes retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

En application de la norme IFRS 8, le groupe a déterminé deux segments opérationnels :

- Animation
- Cinéma

7.21. Chiffre d'affaires

Animation

a) Chiffre d'Affaires du catalogue

Les ventes de catalogue sont comptabilisées à la date d'ouverture des droits après la signature du contrat de vente. Les reversements de recettes aux ayants droit sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires.

b) Chiffre d'Affaires des programmes livrés dans l'exercice

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée au prorata du nombre d'épisodes livrés et acceptés par les diffuseurs. L'acceptation des chaînes est matérialisée par la remise au producteur du « P.A.D. », le Prêt à Diffuser. Dès lors, la série est considérée comme faisant partie du patrimoine.

Films publicitaires

Les recettes liées à la production de films publicitaires sont constatées à la livraison du matériel à l'annonceur.

Exploitation des films

Salles France

Les recettes générées par l'exploitation des films dans les salles de cinéma sont constatées sur la base des entrées en salles.

Télévision France

Les ventes de droits de diffusion aux chaînes de télévision françaises sont comptabilisées après signature des contrats de cession à partir de l'ouverture des droits.

International

Les cessions de droits à l'étranger sont constatées à compter de la première exploitation en salles de l'œuvre, après signature des contrats, à partir de l'ouverture des droits et sur la base des rendus de comptes lorsque le contrat prévoit le versement d'un pourcentage sur les recettes provenant de l'exploitation de l'œuvre par le client.

Vidéo France

Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés par le distributeur et des remises accordées aux clients.

Tant que toutes les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires facturé aux clients est inscrit en produits constatés d'avance au bilan.

7.22. Soutien financier automatique du Centre National de Cinématographie

■ Production et Distribution cinéma

Les subventions automatiques attribuées par le CNC au titre du Soutien Financier de l'Etat à la production et la distribution de films français agréés sont fonction du chiffre d'affaires réalisé par ces films.

Elles sont inscrites par le CNC, dès l'obtention de l'agrément de production des films, au compte de leurs producteurs et distributeurs qui peuvent les utiliser pour financer leurs investissements à venir en production et distribution d'œuvres françaises agréées par le CNC.

Ces subventions non remboursables sont constatées, lors de leurs attributions, au passif du bilan « Subventions publiques différées ».

Elles sont rapportées au résultat de l'exercice lors de la sortie en salles des films pour lesquels les sommes correspondantes ont été utilisées afin d'en financer la production, l'acquisition ou les frais d'édition; elles sont présentées alors en « Subventions » au compte de résultat. Parallèlement, la fraction de l'investissement correspondant au montant de la subvention est immédiatement amortie.

Chaque subvention attribuée est définitivement acquise, sous réserve d'être réinvestie dans le financement d'un nouveau film français agréé, dans un délai de cinq ans à compter de son attribution

- Animation

Les subventions accordées par le CNC sont constatées en produits au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs.

7.23. Subventions

Les subventions, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont enregistrées en profit à compter de la date de première exploitation en salles des œuvres cinématographiques qu'elles concernent. Pour ce qui concerne l'animation, elles sont constatées en produits au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs

7.24. Crédit d'impôt cinéma

Le crédit d'impôt cinéma, octroyé à compter de l'exercice 2004, et visant à encourager les sociétés de production à réaliser sur le territoire français les travaux d'élaboration et de production de leurs œuvres cinématographiques, est constaté dans les comptes consolidés en résultat opérationnel courant à compter de la livraison aux chaînes des programmes produits.

7.25. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières brutes et les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

7.26. Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période clôturée.

Le résultat par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période clôturée augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions dilutive attribuées à la date de clôture.

8. ANALYSE DES POSTES DE BILAN

8.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brutes

En K€	31/12/2009						31/12/2010						31/12/2011						
		Aug.	Divers	Trans- fert	Var. mètre	Dim.		Aug.	Divers	Trans- fert	Var. mètre	Dim.		Aug.	Divers	Trans- fert	Var. mètre	Dim.	
Droit au bail	45						45						45						45
Goodwill	4 341				-1 306		3 035				-120		2 915						2 915
Animations en exploitation	85 776	340	418	4 668		-150	91 352			7 058		-144	98 266						98 266
Animations en cours	4 164	5 704		-4 668			5 200	8 475		-7 058			6 617						6 617
Cinéma : Films en exploitation	195 382	487		1 472		45 507	151 834	244		1 114		-13 469	139 723						139 723
Cinéma : Films en projet	4 712	1 099		-1 472			4 339	546		-1 340		-1 113	2 432						2 432
Documentaires en exploitation	69 433	2 292		1 155	-71 659	1 221	0						0						0
Documentaires en cours	3 218	2 144		-1 155	-4 207		0						0						0
Masters : en exploitation	83						83						83						83
Masters : en cours	48						48						48						48
Droits finis	170				-170		0						0						0
Droits : en cours	170				-170		0						0						0
Investissements officina MILLIFIN	4 588						4 588						4 588						4 588
Autres immobilisations incorporelles	1 096	29			-15		1 110	36		226			1 372						1 372
Total Général	373 226	12 095	418	0	-77 527	46 578	261 634	9 301	0	0	-120	-14 726	256 089						

Les diminutions correspondent essentiellement à des fins de droits pour l'activité cinéma, et à la constatation en diminution de l'actif des parts coproducteurs, pour l'activité animation.

Amortissements et dépréciations

En K€	31/12/2009	Aug.	Var. péri mètre	Reprise Dépréciations et Amortissements	Dim	31/12/2010	Aug.	Var. péri mètre	Divers	Reprise Dépréciations et Amortissements	Dim	31/12/2011
Droit au bail	0					0						0
Goodwill	145	120				265		-120				145
Animations en exploitation	77 516	4 896				82 412	5 942		-26			88 328
Animations en cours	291					291						291
Cinéma : Films en exploitation	187 822	3 417		44 621		146 618	2 852				-12 940	136 530
Cinéma : Films en projet	1 308					1 308					-1 113	195
Documentaires : en exploitation	66 093	2 639	-68 732			0						0
Documentaires : en cours	359		-359			0						0
Masters : en exploitation	42		2			44	20		27		-6	85
Masters : en cours	53	20	-2			71	1		-27			45
Droits finis	13		-13			0						0
Investissements Sofica MILLIFIN	4 086	363				4 449	139					4 588
Autres immobilisations incorporelles	1 068	34	-15			1 087	56					1 143
Total Général	337 728	11 489	-69 119	44 621	0	236 545	9 010	-120	-26	0	-14 059	231 350

Les diminutions correspondent essentiellement à des fins de droits pour l'activité cinéma, et à la constatation en diminution de l'actif des parts coproducteurs, pour l'activité animation.

Valeurs nettes

En K€	31/12/10 Net	31/12/11 Net
Droit au bail	45	45
Goodwill	2 770	2 770
Animations en exploitation	8 940	9 938
Animations en cours	4 909	6 326
Cinéma : Films en exploitation	5 216	3 193
Cinéma : Films en projet	3 031	2 237
Documentaires en exploitation	-	0
Documentaires : en cours	-	0
Masters : en exploitation	12	-2
Masters : en cours	4	3
Droits finis		0
Droits : en cours		0
Investissements Sofica MILLIFIN	139	0
Autres immobilisations incorporelles	23	229
Total Général	25 089	24 739

La colonne « Variation de périmètre » correspond majoritairement à la sortie du sous-groupe Gédéon Programmes.

8.2. Détail des goodwill

En K€	31/12/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Bac Majestic	2742			2742
PVG	28			28
TOTAL GENERAL	2 770	0	0	2 770

Sur l'exercice précédent, les goodwill se décomposaient comme suit :

En K€	31/12/09	Augmentation	Diminution	31/12/10
Gédéon Programmes	1 426		1 426	-
Bac Majestic	2 742			2 742
PVG	28			28
TOTAL GENERAL	4 196	0	1 426	2 770

Les goodwill sont calculés par différence entre le prix payé par le groupe et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Les calculs permettant les tests de valorisation des goodwill s'appuient sur des prévisions à trois ans, incluant les données de budget 2012 et par la suite un taux de croissance nul des flux à l'infini, et une actualisation de l'ensemble des flux à un taux de 10%.

Une analyse de la sensibilité par rapport au taux d'actualisation et au taux de réalisation des flux de trésorerie prévisionnelle montre qu'une variation défavorable de 1% du taux d'actualisation, et de 10% du taux de réalisation des flux de trésorerie prévisionnels, n'entraîneraient pas la dépréciation du goodwill Bac Majestic.

8.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En K€	31/12/2009			Variation Périètre	31/12/2010			Variation Périètre	31/12/2011
		+	-			+	-		
Autres immobilisations corporelles	2 285	65	0	-1 266	1 084	80			1 164
TOTAL GENERAL	2 285	65	0	-1 266	1 084	80	0	0	1 164

La colonne « Variation de périmètre » correspond, en 2010, à la sortie du sous-groupe Gédéon Programmes.

Amortissements et dépréciations

En K€	31/12/2009			Variation Périètre	31/12/2010			Variation Périètre	31/12/2011
		+	-			+	-		
Autres immobilisations corporelles	1309	151		-547	913	75			988
TOTAL GENERAL	1309	151		-547	913	75	0	0	988

La colonne « Variation de périmètre » correspond, en 2010, à la sortie du sous-groupe Gédéon Programmes.

Valeurs nettes

En K€	31/12/2010		31/12/2011		
	Net		Brut	Amortissement	Net
Autres immobilisations corporelles	171		1 164	988	177
TOTAL GENERAL	171		1 164	988	177

Toutes les immobilisations sont situées en France.

8.4. Participations dans des entreprises associées

En K€	31/12/11	31/12/10
Spinal Images	0	0
Amuse Films	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

La contribution au résultat des participations mises en équivalence s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés concernées		
Amuse Films	-156	-104
Spinal Images*	132	-30
Total Général	76	-134

La provision relative à la situation nette négative de Amuse Films est comptabilisée en provisions (§ 8.9).

* La déconsolidation de la société Spinal Images a un impact de 132k€

Montants agrégés des sociétés dont la participation est mise en équivalence :

31-déc-11 en K€	Capitaux Propres (100%)	Chiffre d'affaires (100%)	Résultat Net (100%)	Total Actif
Amuse Films	- 1 720	28	- 459	4 446
Total Général	-1 720	28	- 459	4 446

Pour rappel, à fin 2010, ces montants étaient les suivants :

31-déc-10 en K€	Capitaux Propres (100%)	Chiffre d'affaires (100%)	Résultat Net (100%)	Total Actif
Spinal Images	-34	254	-619	1 242
Amuse Films	-941	8	-306	10 661
Total Général	-975	262	-925	11 903

8.5. Actifs financiers

En K€	31/12/2009	+	Variation Périmètre	-	31/12/2010	+	Variation Périmètre	-	31/12/2011
Valeur brute									
Titres non consolidés	50	47			97		- 50		47
Dépôt & cautionnements	1 223	1 229	-82	495	1 875		- 966		909
Divers	55			26	29			-1	28
Valeur Brute	1 328	1 276	-82	521	2 001	0	-1 016	-1	984
Dépréciations	0	0	0	0	0				
Valeur Nette	1 328	1 276	-82	521	2 001	0	-1 716	-1	984

8.6. Créances clients et autres créances

Au 31 décembre 2011, les répartitions des créances clients et autres créances sont les suivantes :

Montants en K€	Actifs courants	Dépréciation Actifs Courants	Total Actifs Courants	Actifs non courants	Dépréciations Actifs non courants	Total Actifs non courants	Montant Net 31/12/11	Montant Net 31/12/10
Créances Clients	9 518	0	9 518	2 650	-2 278	372	9 890	14 797
Autres Créances ⁽¹⁾	16 965	0	16 965	2 125	-677	1 448	18 413	25 441
Total Général								
<i>(1) Dont : Autres créances sur l'Etat et organismes sociaux</i>	6 274	0	6 274				6 274	5 117
<i>RRR à recevoir sur acquisition Films</i>	126	0	126				126	264
<i>Avances et acomptes versés sur cdes</i>	56	0	56				56	241
<i>Comptes courants</i>	168	0	168	2 125	-677	1 448	1 616	5 409
<i>Créances diverses</i>	253	0	253				253	3 202
<i>Comptes sur Divers Fonds de soutien</i>		0	0				0	0
<i>Charges constatées d'avance</i>	688	0	688				688	569
<i>Parts Antennes à recevoir</i>	6 625	0	6 625				6 625	8 207
<i>Parts de coproduction à recevoir</i>	234	0	234				234	2 389
<i>Subvention à recevoir</i>	2 541	0	2 541				2 541	43

Les créances clients dont l'échéance est supérieure à 1 an correspondent à des créances provisionnées en totalité. Il n'existe aucune créance dont l'échéance soit supérieure à 5 ans. Les créances ont des durées conformes à notre secteur d'activité.

Les comptes courants enregistrent les transactions avec les sociétés mises en équivalence dont Amuse Films à hauteur de 1 142 K€ au 31 décembre 2011.

Nos systèmes d'information ne nous permettent pas, ainsi que le recommande IFRS 7, de présenter cet échéancier avec des bornes plus courtes.

8.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	31/12/2010	31/12/2011
SICAV Monétaires	691	695
Disponibilités	73	194
Total	764	889

8.8. Capital social de Millimages

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le capital social de Millimages n'a pas évolué.

Au 31 décembre 2011, Millimages ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

Une information relative aux titres donnant accès au capital est détaillée à la note 10 de ce document.

8.9. Provisions (dont avantages du personnel)

En K€	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (Provision non utilisée)	31/12/2011
Engagements de retraite	47		37		39	45
Provisions pour situation nette négative des titres mis en équivalence	691		156		132	715
Provisions pour risques	1 238		855	11	292	1 790
Total Général	1 976		1 048	11	463	2 550

Les variations des provisions de l'exercice précédent étaient les suivantes :

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (Provision non utilisée)	31/12/2010
Engagements de retraite	61	-9	55		60	47
Provisions pour situation nette négative des titres mis en équivalence	456	0	236	0	0	692
Provisions pour risques	1 443	0	50	214	33	1 237
Total Général	1 960	-9	346	214	93	1 976

La colonne « Variation de périmètre » correspond à la sortie du sous-groupe Gédéon Programmes.

8.10. Dettes financières

En K€	31/12/2010	+	Variation de Périmètre	-	31/12/2011
Emprunts bancaires	4 495	5 280		4 699	5 076
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0	0
Lignes de Dailly & Factors	1 412	3627		4 366	673
Concours bancaires courants	196	17		172	41
Total Général	6 103	8 924	0	9 237	5 790

La colonne « Variation de périmètre » correspond à la sortie du sous-groupe Gédéon Programmes.

Sur l'exercice précédent :

En K€	31/12/2009	+	Variation de Périmètre	-	31/12/2010
Emprunts bancaires	8 116	4 008	-1 740	5 889	4 495
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0	0
Lignes de Dailly & Factors	4 543	4 442	-2 481	5 092	1 412
Concours bancaires courants	523	22	-31	318	196
Total Général	13 182	8 472	-4 253	11 299	6 103

La colonne « Variation de périmètre » correspond à la sortie du sous-groupe Gédéon Programmes.

Les taux et conditions sont détaillés dans la note 15 « Risques de liquidité ». Les garanties consenties au titre de ces dettes sont détaillées dans la note 13 ci-après.

8.11. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

En K€	Passifs Courants	Passifs non Courants	Total 2010	Passifs Courants	Passifs non Courants	Total 2011
Avances et acomptes reçus	23	0	23	23		23
Emprunts & Dettes conditionnées	464	4 155	4 619	562	5 292	5 854
Dettes d'exploitation	11 516	4 467	15 983	7 455	317	7 772
Parts co-pro et Pré-achat	912		912	597		597
Dettes fiscales et sociales	5 084		5 084	5 920		5 920
Dettes sur immobilisations (1)	13 769		13 769	17 783		17 783
Autres dettes	3 180	86	3 266	727	64	790
Comptes de régularisation (2)	5 829	7 032	12 861	7 084	5 103	12 187
Total Général	40 853	15 740	56 954	40 151	10 776	50 927

(1) dont la dette relative au rachat de la SOFICA (cf. § 5.2 et § 6.4).

(2) Cette ligne est constituée essentiellement de PCA

Nos systèmes d'information ne nous permettent pas, ainsi que le recommande IFRS 7, de présenter cet échéancier avec des bornes plus courtes.

8.12. Variation des flux de trésorerie

Le poste Trésorerie s'analyse de la façon suivante :

Montants en K€	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	889	764	1 116
Concours bancaires courants	-41	-196	-523
Total	848	568	593

9. ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT ET SECTEURS OPERATIONNELS

En application de la norme IFRS 8, et comme indiqué au paragraphe 7.20, le groupe a déterminé deux segments opérationnels :

- Animation
- Cinéma

9.1. Chiffre d'affaires et production immobilisée

Chiffres d'affaires en K€	2011	2010
Animation	6 807	6 603
Cinéma	6 810	7 694
Total des activités poursuivies	13 617	14 297
Activités non poursuivies (documentaire)		3 655
Total Chiffre d'affaires	13 617	17 952

Production immobilisée en K€	2011	2010
Animation	8 274	5 704
Cinéma	60	43
Total des activités poursuivies	8 334	5 747
Activités non poursuivies (documentaire)		4 436
Total Chiffre d'affaires	8 334	10 183

9.2. Résultat Opérationnel courant

En K€	2011	2010
Résultat activité Cinéma	- 2 401	- 3 527
Résultat activité Animation	- 150	- 1 778
Résultat Opérationnel courant Activités poursuivies	-2 551	-5 305
Résultat Activités non poursuivies (documentaire)	NA	771
Total	-2 551	-4 534

9.3. Autres produits et charges opérationnelles

En K€	2011	2010
Produits des cessions d'immobilisations financières	149	30
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-20	65
TOTAL	129	95

9.4. Amortissements, dépréciations et provisions (Dotations – Reprises)

En K€	Immobilisations	Clients Stocks	Provisions Risques et charges	TOTAL 2011	TOTAL 2010
Dotations	9 074	1 150	44	10 267	10 490
Reprises	-22	-778	-64	-864	-1 876
IMPACT NET	9 052	372	-21	9 403	8 614

9.5. Coût de l'endettement financier net

En K€	2011	2010
Produits sur endettement financier		
Intérêts	267	252
Cession de Sicav		
Gains de change		
Divers	7	125
Total	274	377
Charges sur endettement financier		
Intérêts des emprunts et Dailly	277	259
Pertes de change		0
Divers		166
Intérêts sur C/C	104	302
Total	381	727
Coût de l'endettement financier net	-106	-350

La contribution des activités Animation au coût de l'endettement financier net à fin 2011 s'élève à 90K€.

La contribution des activités Cinéma au coût de l'endettement financier net à fin 2011 s'élève à -197 K€.

10. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

10.1. Effectif

L'effectif permanent moyen du Groupe est le suivant :

Personnel Effectif	2011	2010
MILLIMAGES S.A.	18	22
AMUSE FILMS	0	1
BAC FILMS	8	11
BAC MAJESTIC	1	0
PVG	5	5
MILLIMAGES UK	0	0
Total	32	39

10.2. Plan d'options de souscription d'actions

Dans sa délibération du 23 mars 2005, le Conseil d'Administration a fait utilisation de la délégation consentie par l'assemblée générale du 29 juin 2004 l'autorisant à attribuer la totalité des options de souscription d'action autorisées.

Le Conseil a subordonné l'exercice des options nouvelles à la renonciation expresse et préalable par son bénéficiaire à toutes les options antérieurement attribuées.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à 1,09 € par action soit plus de 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de leur attribution.

Compte tenu de la constatation définitive de la réduction de capital social et de l'augmentation de capital de 2 960 445,29 euros, le nombre total d'actions à ce jour est de 2 446 649 actions (cf § 8.8). Les caractéristiques des stocks options ont été modifiées par le conseil d'administration du 5 janvier 2011 de manière à conserver les droits des bénéficiaires tels qu'ils existaient avant les opérations de réduction de capital à zéro et d'augmentation de capital et notamment en fonction de la modification de la valeur nominale et du nombre de titres composant le capital social. Ainsi, quatre options donnent désormais le droit de souscrire à une action nouvelle de MILLIMAGES au prix de 4,36 €.

En outre, au 31 décembre 2010, sur ces 200 000 options, seules 110 000 options étaient encore exerçables.

Enfin, les options attribuées pouvaient être levées par les bénéficiaires du 23 mars 2008 jusqu'au 23 mars 2011. Au 23 mars 2011, date d'échéance de l'exercice des bons, aucun des bons encore exerçables n'a été exercé. Ces bons sont donc annulés de plein droit. Il n'existe plus de bons exerçables au sein de la société.

10.3. Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre

Aucun plan d'attribution d'actions gratuites n'a été mis en place par la société.

10.4. Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital

NEANT

11. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2011

11.1. Opérations sur le capital

La société a procédé à des opérations sur le capital afin de faire face aux échéances de remboursement de l'emprunt contracté en vue de rembourser les porteurs de parts de la Sofica Millifin.

Ainsi, le conseil d'administration du 16 décembre 2011 a proposé aux actionnaires de procéder à une réduction du capital motivée par des pertes par réduction de la valeur nominale des actions, afin de ramener cette valeur à une valeur plus proche du cours de bourse et pour permettre de procéder à une augmentation de capital ouverte à tous plus attractive.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2012 a alors décidé de réduire le capital social d'un montant de 2.715.780,39 euros pour le ramener de 2.960.445,29 à 244.664,90 euros par imputation de ce montant sur le poste « report à nouveau », dont le montant a été en conséquence ramené de <3.384.243,83> à <668.463,44> euros. Cette réduction de capital a été réalisée par réduction de la valeur nominale des actions laquelle est passée de 1,21 euro à 0,10 euro.

Suite à cette réduction le capital s'est élevé à 244.664,90 euros, divisé en 2.446.649 actions de 0,10 euro de nominal.

L'assemblée générale a également décidé d'imputer le solde du report à nouveau négatif s'élevant à <668.463,44> euros sur le poste prime d'émission, lequel a été ramené de 1.378.474,76 euros à 710.011,32 euros.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2012 a ensuite décidé d'user de la délégation offerte par l'assemblée du 25 juin 2010 et de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 4.893.298 actions nouvelles de valeur nominale de 0,10 euro chacune, émises au prix unitaire de 0,25 euros, à raison de 2 actions nouvelles pour 1 droit préférentiel de souscription (chaque action ancienne donnant droit à 1 DPS).

Le conseil d'administration du 21 février 2012 a constaté la réalisation de l'augmentation de capital et la souscription de la totalité des 4.893.298 actions nouvelles.

En conséquence de ces opérations, le capital social de la société s'est trouvé ainsi porté de 244.664,90 euros à 733.994,70 euros et est divisé en 7.339.947 actions de 0,10 euro de nominal.

11.2. Rachat des actions de la Sofica MILLIFIN

Au cours du mois de janvier 2012, la société Millimages a payé les souscripteurs de la Sofica Millifin, pour le rachat de leurs 4 979 actions, pour un montant total de 4 232 150 €.

La société MILLIMAGES est actionnaire de la Sofica Millifin à hauteur de 97,79 %.

11.3. Souscription au capital de la société FAMILIA GAMES

Le Conseil d'Administration du 12 janvier 2012 a autorisé la société Millimages à souscrire à diverses opérations sur le capital de la société Familia Games, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de logiciels, progiciels et d'applications destinés principalement à une exploitation en ligne.

Ainsi, Millimages :

- par augmentation de capital de la société Familia Games, a souscrit à 19.607 actions pour un montant de 49.997,85 euros ;
- a souscrit à 39.216 bons de souscription émis par la société Familia Games pour un montant total de 100.000,80 euros.

A ce jour, seules les actions issues de l'augmentation de capital ont été libérées et Millimages est donc actionnaire de la société Familia Games à hauteur de 5,75%. A la libération des bons de souscription, Millimages sera actionnaire de Familia Games à hauteur de 17,25%.

11.4. PRO VIDEO GROUP

Le 20 janvier 2012, PRO VIDEO GROUP a décidé d'un changement de dénomination sociale en BAC FILMS DISTRIBUTION.

12. IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS

Afin de bénéficier de la déductibilité fiscale des amortissements pratiqués sur les productions, les sociétés du groupe comptabilisent en amortissements dérogatoires la différence constatée entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique pratiqué dans les comptes consolidés. Elles dégagent ainsi des passifs d'impôts différés.

Compte tenu de la situation fiscale déficitaire des entités du Groupe, les actifs d'impôts différés correspondant aux déficits reportables ne sont reconnus qu'à hauteur des passifs d'impôt différé dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettrait d'imputer les différences temporelles, est considérée comme peu probable.

- La preuve d'impôt s'explique ainsi :

En K€	2011	2010
Résultat consolidé avant impôt	- 2 113	-1 199
Résultat des minoritaires	- 554	-3 195
Résultat des sociétés mises en équivalence	156	134
Résultat comptable avant impôt	- 2 511	-4 260
Taux d'impôt théorique (%)	33,33%	33,33%
Impôt théorique	- 837	-1 420
Déficits non activés (1)	877	2 140
Différences permanentes	- 50	-380
Divers	9	-8
Impôt observé	0	0

Société dont le résultat est non fiscalisé (1) : Déficits non activés par prudence

PALIER BAC MAJESTIC	- 2 556
MILLIMAGES SA	0
MILLIFIN	-66
TOTAL Base IS	- 2 632
<i>Impôts différés actifs correspondants (33,33%)</i>	<i>837</i>

- Détail de la charge d'impôt :

En K€	2011	2010
Impôts sur les bénéfices	0	0
Impôts différés actifs et passifs (nets)	0	0
Total	0	0

- Détail des impôts différés actifs et passifs :

En K€	IDA	IDP	NET
Millimages (1)	1 765	1 765	0
Total	1 765	1 765	0

Pour rappel, en 2010, ces montants étaient les suivants :

En K€	IDA	IDP	NET
Millimages (1)	1 899	1 899	0
Total	1 899	1 899	0

(1) Les IDA de Millimages résultent de l'activation des déficits, les IDP sont relatifs aux amortissements dérogatoires.

Le montant net des actifs d'impôts différés du groupe non constatés dans les comptes est estimé au 31 décembre 2011 à 21,9 M€.

13. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

13.1. Passifs éventuels

Le tableau ci-dessous présente les engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2011, et 31 décembre 2010

Montant en K€	31/12/2011	31/12/2010
Cautions de contre-garantie sur marchés	41	41
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	8 911	5 244
Avals, cautions et garanties données	2 057	1 317
Autres engagements donnés	0	0
Total	11 009	6 602

Dans la production, les nantissements concernent différents crédits de production dont les conditions et les dates d'échéances diffèrent selon les crédits. Les nantissements sont usuels dans l'activité du Groupe et leurs dates d'échéance diffèrent selon la nature du contrat sous-jacent.

Dans la distribution, les crédits servant à financer l'acquisition de films sont garantis par le nantissement des produits à revenir générés par l'exploitation des films concernés, conformément au Code de l'Industrie Cinématographique. Les cessions et délégations ainsi consenties sont opposables aux tiers à compter de leur inscription au Registre Public de la Cinématographie et de l'Audiovisuel.

Il n'existe pas d'autres obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs du fait de contrats ou d'engagements conditionnels.

Aucun engagement complexe n'a été souscrit par le Groupe MILLIMAGES.

13.2. Actifs éventuels

Le fond de soutien acquis mais non réinvesti s'élève à 84 K€ au 31 décembre 2011.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les transactions et soldes entre parties liées avec d'autres entités d'un groupe sont mentionnés dans les états financiers de l'entité. Les transactions et soldes entre parties liées intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés du groupe.

14.1. Rémunérations des mandataires sociaux

La rémunération versée au cours de l'exercice 2011 aux administrateurs et à la fin du contrat de travail du directeur général délégué se décompose comme suit :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Avantages à court terme	292	380
Avantages postérieurs à l'emploi	-1	1
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements en actions	0	0
Total	291	381

Les dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite complémentaire mais uniquement des indemnités de fin de carrière prévues par la Convention collective.

Il n'existe pas de primes d'arrivée, ni de départ. Il n'y a pas de rémunération conditionnelle ou différée, ni de régime complémentaire de retraite spécifique pour les dirigeants.

En 2011, comme au cours des années précédentes, MILLIMAGES n'a pas versé de jetons de présence.

14.2. Autres opérations avec les parties liées

Les parties liées de Millimages sont, soit les sociétés consolidées par mise en équivalence (Amuse Films), soit les dirigeants (Jonathan PEEL, la famille LENER, la société KMM, holding familiale, et la SCI Bois Ban, propriétaire des locaux occupés par une partie du groupe).

Avec les sociétés mises en équivalence, les transactions concernent des opérations de coproduction et des prêts. Par ailleurs, KMM consent des prêts à la société Millimages.

Les principales opérations réalisées avec ces sociétés et les montants dus par elles ou par Millimages sont détaillées ci-dessous :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Actifs		
Comptes débiteurs	1 285	7 424
Passifs		
Comptes créditeurs	-1 381	- 8 746
Compte de résultat		
Produits d'exploitation	5	86
Produits financiers	125	189
Charges d'exploitation	-3 199	- 2 746
Charges financières	0	- 74

15. INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHÉ

15.1. Risque de liquidité

Le risque de liquidité auquel est soumis la Société est inhérent à l'activité de production et de distribution d'œuvres cinématographiques. En effet, plusieurs mois séparent généralement les investissements requis par la production et la promotion d'un film d'une part et l'encaissement des recettes d'exploitation d'autre part. Ce décalage temporel peut rendre nécessaire le recours à des financements auprès d'établissements de crédit. Bien que la Société s'efforce de limiter son exposition financière le plus en amont possible par une politique de prévente des droits de distribution (en France et à l'international) et des droits de diffusion télévisuelle des films qu'elle produit, la Société ne peut garantir qu'elle sera toujours en mesure de mettre en œuvre une telle politique, ni qu'elle l'exonèrera de tout risque de liquidité.

Secteur Animation

Afin de faire face dans les meilleures conditions au décalage entre les investissements et l'encaissement des recettes d'exploitation des films, MILLIMAGES dispose des concours des établissements de crédit de production pour son activité de production exclusivement. Comme précisé, ces concours sont garantis par des créances au titre des préventes, coproductions, ou subventions obtenus pour préfinancer les programmes produits. Ils ne sont soumis à aucun covenant.

La Société dispose de lignes Dailly auprès des banques à hauteur de 0,5 M€. Ces lignes ne sont soumises à aucun covenant. Au 31 décembre 2011, la Société a un encours de ligne Dailly de 0,05 M€.

Pour son activité de distribution à l'étranger, MILLIMAGES dispose d'un crédit d'un encours de 1,4 M€, en relais des prévisions de vente ou ventes signées, dont les encaissements sont longs.

Si les cash-flows s'avéraient insuffisants, le Groupe pourrait être amené à réduire ou à retarder ses investissements, à vendre des actifs, à se financer par endettement ou émission des capitaux propres.

Secteur Cinéma

En matière de distribution, le risque de liquidité existe dès lors que les actifs acquis (droits audiovisuels) sont des actifs pour partie à long terme, puisque les droits d'exploitation acquis le sont pour des durées moyennes de 12 à 15 ans, même si une part importante de l'exploitation de ces actifs est réalisée sur les trois premières années d'exploitation (exploitation de salles, en vidéo et première exploitation télévisuelle).

Une grande partie de cette dette est auto liquidative (à savoir assise sur la mobilisation de créances nées), à l'exception :

- du moratoire obtenu sur des crédits de financement d'acquisition de films 2000 et 2001 suite aux négociations menées en 2004 à l'occasion de l'entrée de MILLIMAGES en tant qu'actionnaire majoritaire du Groupe (0,1 M€ au 31 décembre 2011 à échéance de moins d'1 an) ;
- d'un crédit de trésorerie revolving (encours de 0,4 M€ au 31 décembre 2011 contre 0,9 M€ au 31 décembre 2010),

Aucun de ces emprunts ne comporte de clause de ratios financiers à respecter (de type « *covenants* »).

Il n'y a pas de clause de remboursement anticipé sur les crédits mis en place.

La Société dispose de lignes Dailly auprès des banques à hauteur de 1 M€. Ces lignes étaient utilisées à hauteur de 0,3 M€ au 31 décembre 2011 et sont assises sur les ventes TV ou Vidéo. Elles ne sont soumises à aucun covenant. Les lignes sont utilisées à hauteur de 0,1 M€ à la date du 4 mai 2012.

La notion de contrats signés mobilisables correspond à des crédits accordés par les banques sur la base de contrats de ventes TV signés (ou de memo-deal) avec les chaînes dont les échéances de paiement courent de 6 mois à 2 ou 3 ans. Il est à noter que même en cas de non diffusion, une chaîne est tenue de régler la somme contractée au plus tard à la fin de la période de droits.

La Société dispose d'un contrat de Factoring à hauteur de 0,6 M€ pour ses recettes salles, ce contrat a été utilisé à hauteur de 0,3 M€ au 31 décembre 2011. Il n'est soumis à aucun covenant.

Echéancier consolidé des dettes financières

Au 31 décembre 2011, le groupe MILLIMAGES dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

En K€ -	31/12/2011	A moins d'un an	D'un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 077	2 975	2 102	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
Retraitement crédit bail	0	0	0	0
Total	5 077	2 975	2 102	0

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des emprunts dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2011 :

En K€ -	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 975	732	110	219	1 914
Emprunts et dettes financières diverses	0				
Retraitement crédit bail	0				
Total	2 975	732	110	219	1 914

Au 31 décembre 2010, le groupe MILLIMAGES dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

En K€ -	31/12/2010	A moins d'un an	D'un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 495	2 415	2 080	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
Retraitement crédit bail	0	0	0	0
Total	4 495	2 415	2 080	0

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des emprunts dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2010 :

En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 415	784	489	202	941
Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0	0
Retraitement crédit bail	0	0	0	0	0
Total	2 415	784	489	202	941

15.2. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Une société (non établissement de crédit) encourt un risque de taux dès lors qu'elle est endettée et/ou qu'elle détient des actifs financiers, sachant qu'elle peut y ajouter des opérations sur instruments de hors bilan portant sur les taux d'intérêt.

En raison de l'important levier financier sur lequel joue le Groupe dans ses investissements, MILLIMAGES est sensible à ces risques, à supposer que les taux d'intérêt augmentent fortement dans les années à venir. Le risque de taux d'intérêt du Groupe est essentiellement lié à l'utilisation des lignes de crédit à taux variable.

Les emprunts sont remboursables au moyen des recettes des films dont ils servent à financer la production et/ou l'acquisition, par le jeu des garanties données aux prêteurs, et, à défaut, par des remboursements à échéances fixes.

Précisons que les dettes financières ne font pas l'objet d'une couverture de taux.

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2011 est le suivant :

31/12/2011 En K€	Actifs financiers*		Passifs financiers**		Exposition nette avant couverture		Instruments de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	(a)		(b)		(c) = (a) - (b)		(d)		(e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	234	0	713	2 262	-479	-2 262	0	0	-479	-2 262
De 1 à 5 ans	0	0	0	2 102	0	-2 102	0	0	0	-2 102
Plus de 5 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	234	0	713	4 364	-479	-4 364	0	0	-479	-4 364

* : les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

** : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

La sensibilité au risque de taux sur les actifs et passifs financiers est présentée dans le tableau suivant :

En K€	31/12/2011	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts*
Impact d'une variation de +1% des taux d'intérêts	51	- 3 718
Impact d'une variation de -1% des taux d'intérêts	- 51	- 3 616

* Le montant des capitaux propres part du groupe avant impôts aurait été de (3 718) K€ en cas d'une variation de +1% des

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2010 est le suivant :

31/12/2010 En K€	Actifs financiers*		Passifs financiers**		Exposition nette avant couverture		Instruments de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	(a)		(b)		(c) = (a) - (b)		(d)		(e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Hors Gédéon Programmes										
Moins d'un an	764	0	1 941	2 546	-1 177	-2 546	0	0	-1 177	-2 546
De 1 à 5 ans	1027	0	102	1 514	925	- 1 514	0	0	925	-1 514
Plus de 5 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 791	0	2 043	4 060	-252	-4 060	0	0	-252	-4 060

* : les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

** : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

La sensibilité au risque de taux sur les actifs et passifs financiers est présentée dans le tableau suivant :

Hors Gédéon Programmes		31/12/2010	
En K€	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts*	
Impact d'une variation de +1% des taux d'intérêts	-45	-853	
Impact d'une variation de -1% des taux d'intérêts	45	-763	

* Le montant des capitaux propres part du groupe avant impôts aurait été de (853) K€ en cas d'une variation de +1% des taux d'intérêts ; et de (763) K€ en cas d'une baisse de -1% des taux d'intérêts.

15.3. Risque de change

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2011 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars	K GBP
Actifs	1 790	542
Passifs	2 654	544
Position nette avant gestion en devises	-865	-2
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion en devises	-865	-2
Taux de conversion 1 euros =	1,29501 \$	0,83783 £
Position nette après gestion en euros	-668	-3
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euros par rapport à la devise	-5,20	-0,03

La sensibilité au risque de change sur le résultat du groupe et les capitaux propres est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2011 En K€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	6,61	-6,61	-2 948	-2 934
GBP	0,04	-0,04	-2 941	-2 941
Total	6,65	-6,65	-2 948	-2 934

* Le montant des capitaux propres part du groupe avant impôts aurait été de - 2 948 K€ en cas d'une variation de +1% des taux d'intérêts ; et de -2 934 K€ en cas d'une baisse de -1% des taux d'intérêts.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2010 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars	K GBP
Actifs	1 558	243
Passifs	962	21
Position nette avant gestion en devises	595	221
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion en devises	595	221
Taux de conversion 1 euros =	1,3362 \$	0.86075 £
Position nette après gestion en euros	445.55	257.28
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euros par rapport à la devise	3.31	2.95

La sensibilité au risque de change sur le résultat du groupe et les capitaux propres est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2010 En K€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	3.31	-3.31	-811	-805
GBP	2.95	-2.95	-811	-805
Total	6.26	-6.26	-814	802

* Le montant des capitaux propres part du groupe avant impôts aurait été de -814 K€ en cas d'une variation de +1% des taux d'intérêts ; et de -802 K€ en cas d'une baisse de -1% des taux d'intérêts.

15.4. Risque juridique

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

La méthode de provisionnement des litiges retenue consiste à appréhender la sortie probable de trésorerie compte tenu de l'estimation et de la connaissance des dossiers par la Direction et nos avocats.

15.5. Risque sur actions

Au 31 décembre 2011, MILLIMAGES ne détient aucun portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions. Le Groupe estime donc ne pas être exposé à un risque sur actions.

Au 31 décembre 2011, le Groupe ne détient aucune action propre.